



## **Présentation du Canada sur SBI48 Item #19: Plan d'action pour l'égalité des sexes**

April, 2018

Le Canada a été et continuera d'être un champion du Plan d'action pour l'égalité des sexes (PAES), d'une plus grande égalité dans le processus de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de politiques climatiques sexospécifiques, notamment pour l'aide au développement. Nous sommes fiers d'avoir participé à la création du PAES et nous sommes déterminés à le mettre en œuvre pour nous assurer que les femmes peuvent participer aux décisions en matière de changements climatiques et pour insister sur les questions liées aux changements climatiques et à l'égalité des sexes.

Nous présentons respectueusement les considérations suivantes sur l'intégration de politiques sexospécifiques dans le contexte du document technique et de l'atelier en session de la SBI48, ainsi que des données ventilées par sexe et de l'analyse comparative entre les sexes (activité E.1). Le Canada attend avec impatience de participer à l'atelier sur les changements climatiques et l'égalité des sexes à la SBI48, dans le but d'accroître l'incidence du PAES.

### *Fournir des méthodes de mise en œuvre du PAES*

Le Canada reconnaît que l'efficacité des mesures relatives au climat est optimisée lorsque des actions sont prises pour résoudre les questions d'inégalité fondée sur le sexe et que les femmes et les filles peuvent réaliser leur plein potentiel. C'est pour cette raison que le Canada a contribué à accroître la participation des femmes à la CCNUCC. Nous considérons que la position des responsables de l'égalité des sexes fait partie intégrante du PAES et qu'elle est essentielle à l'amélioration des politiques sexospécifiques sur les changements climatiques. À ce titre, le Canada a soutenu avec plaisir la position des responsables de l'égalité des sexes en versant une contribution au Fonds d'affectation spéciale pour les activités complémentaires et a encouragé les autres à faire de même.

### *Former plus de femmes dans le but d'accroître leurs compétences en négociation*

En partenariat avec la Women's Environment and Development Organization (WEDO), le Canada a tenu en octobre 2017 une séance de formation de quatre jours sur la CCNUCC pour vingt nouvelles négociatrices de douze pays de la région des Caraïbes. La formation visait à renforcer la capacité des participantes de contribuer efficacement aux processus internationaux de négociations sur les changements climatiques. Le Canada a aussi appuyé le Fonds pour les déléguées, qui a permis financièrement à deux femmes de pays en développement d'assister à la 23<sup>e</sup> Conférence des Parties (COP23). Le Canada estime que le fait de former les femmes leur permet de participer pleinement au processus associé à la CCNUCC.

*Inclure les femmes dans la prise de décisions et assurer une représentation égale pour tous les aspects de la CCNUCC*

Le Canada encourage l'égalité entre les hommes et les femmes au sein des délégations et des organes assujettis à la CCNUCC. À la COP23, les femmes représentaient 55 % de la délégation fédérale du Canada et occupaient des postes de cadres supérieurs, notamment les postes de ministre de l'Environnement et du Changement climatique, de négociatrice en chef et de sous-négociatrice en chef. Le Canada a aussi invité les organisations autochtones nationales, dont des représentantes de l'Association des femmes autochtones du Canada, à participer à la COP23. Les femmes autochtones, en particulier, vivent les effets des changements climatiques depuis des générations, et jouent un rôle de premier plan en matière de conservation de l'environnement depuis encore plus longtemps. Leurs systèmes de connaissances et leurs expériences uniques portant sur la lutte contre les changements climatiques les rendent bien placées pour fournir des solutions essentielles à l'adaptation des communautés et des mesures d'atténuation. Nous reconnaissons la contribution des femmes des collectivités locales et autochtones et encourageons leur participation au processus associé à la CCNUCC dans la mesure du possible.

*Éliminer les obstacles et créer un environnement propice à l'égalité des sexes*

Le gouvernement du Canada prend également des mesures liées aux changements climatiques et à l'égalité des sexes à l'échelle nationale. En février 2018, le gouvernement a présenté le premier budget de son histoire fondé sur une analyse intersectorielle sexospécifique afin de s'attaquer aux obstacles systémiques nuisant à l'égalité des sexes, notamment au moyen d'un certain nombre d'initiatives nationales et internationales, par exemple :

- investir dans l'éducation préscolaire et la garde d'enfants, le logement, l'entrepreneuriat chez les femmes et la réduction de la pauvreté, tout en encourageant les femmes et les filles à mener des carrières dans les domaines des sciences, des technologies, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM) afin d'éliminer l'écart salarial entre les sexes;
- se prononcer en faveur des considérations sexospécifiques dans les accords commerciaux;
- lancer un nouveau plan d'action sur les femmes, la paix et la sécurité, comprenant 2 milliards de dollars pour l'aide au développement international, en plus d'une somme de 650 millions de dollars accordée pour la promotion de la santé sexuelle et génésique et des droits connexes dans le cadre de notre politique étrangère féministe.

### **Exemple de pratique exemplaire – l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+)**

L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes – femmes, hommes ou autres. L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent. Le Canada utilise l'ACS+ dans de nombreux aspects de la prise de décisions afin que les divers besoins de tous les Canadiens soient pris en considération.

Le budget fédéral du Canada pour 2018 s'appuie sur les politiques existantes et comprend un engagement visant à étendre le cadre de l'ACS+ et à améliorer sa mise en application, ce qui signifie qu'à l'avenir, les politiques et les programmes nationaux et internationaux du Canada sur les changements climatiques devront comprendre une ACS+ de grande qualité.

Le gouvernement du Canada offre un cours gratuit sur l'ACS+ sur son site Web : <http://www.swc-cfc.gc.ca/gba-acsc/course-cours-fr.html>.

En juin 2017, le Canada a adopté une nouvelle Politique d'aide internationale féministe (PAIF), qui place l'égalité des sexes et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles au cœur de ses efforts en matière d'aide internationale. Selon la politique, les femmes et les filles sont de puissants agents du changement qui peuvent faire progresser les mesures de lutte contre les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la pollution et d'autres préoccupations environnementales. Par l'entremise de la politique, nous reconnaissons que l'efficacité de nos mesures sera optimale lorsque les femmes et les filles auront un rôle actif à jouer dans la conception et le développement de réponses stratégiques aux changements climatiques et aux problèmes environnementaux. L'approche féministe du Canada en matière d'environnement et d'action pour le climat sera axée sur ce qui suit :

- soutenir le leadership et la prise de décisions des femmes dans tous les aspects des initiatives d'atténuation des effets des changements climatiques et de la gestion durable des ressources naturelles;
- veiller à ce que les efforts de planification, d'élaboration de politiques et de financement en matière de climat soient axés sur les besoins et défis particuliers des femmes et des filles;
- soutenir la création d'emplois et les occasions d'affaires pour les femmes dans le secteur de l'énergie renouvelable.

Le Canada travaille également à la mise en œuvre de la PAIF dans le cadre de sa disposition sur le financement de la lutte contre les changements climatiques, au moyen d'une collaboration avec des partenaires bilatéraux et multilatéraux, pour s'assurer que les indicateurs tenant compte des sexes ainsi que le suivi des données ventilées par sexe sont inclus dans tous les cadres des résultats.

### *Soutenir les femmes à titre de chefs de file en matière de climat*

Dans le cadre de l'accent que met le Canada sur les mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques et sur l'égalité des sexes dans le Groupe des Sept (G7), et en reconnaissance des contributions essentielles des femmes dans la lutte contre les changements climatiques, la ministre de l'Environnement et du Changement climatique, Catherine McKenna, tiendra le Sommet du leadership sur les changements climatiques : les femmes en action le 17 mai 2018. Ce sommet sera axé sur les mesures de lutte contre les changements climatiques, notamment celles issues de l'Accord de Paris, qui peuvent contribuer à l'égalité des sexes et au renforcement du pouvoir des femmes. Le Canada se réjouit à l'idée de communiquer les résultats du sommet aux observateurs et aux parties à la CCNUCC.

Le Canada a bon espoir qu'à mesure qu'il procédera à la mise en œuvre du PAES, des progrès d'ensemble seront mis en évidence pour ce qui est des priorités découlant de ce dernier, notamment la participation égale des femmes et des hommes, le leadership des femmes, le renforcement des capacités et la communication de connaissances. Le Canada fera sa part pour soutenir ces objectifs et pour veiller à ce que la conversation sur l'égalité des sexes dans le cadre des mesures de lutte contre les changements climatiques se poursuive et à ce que l'élan soit maintenu.